



Technip Energies et Saulsbury Industries remportent un contrat EPC pour le captage et le stockage du carbone sur le site d'ExxonMobil LaBarge aux États-Unis

Technip Energies (PARIS:TE), en consortium avec Saulsbury Industries, a remporté un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) afin d'augmenter la capacité de captage et de stockage du carbone (CCS) à l'usine LaBarge d'Exxonmobil, dans le Wyoming, aux États-Unis.

L'usine LaBarge a déjà capté plus de CO₂ que toute autre installation dans le monde⁽¹⁾. L'usine a la capacité de capter plus de 6 millions de tonnes métriques par an, et ce projet d'expansion permettra de capter plus d'un million de tonnes métriques supplémentaires de CO₂ par an.

L'expansion consistera en une modification de l'usine de traitement de gaz existante pour augmenter la capacité de captage du carbone et l'installation d'un pipeline pour transporter le CO₂ vers le réservoir où il sera stocké. Technip Energies sera responsable des services d'ingénierie et de fourniture des équipements, tandis que Saulsbury Industries se chargera de la construction et de l'installation du pipeline.

Laure Mandrou, Senior Vice President Solutions énergétiques sans carbone de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes très heureux de travailler avec ExxonMobil pour accroître la capacité de captage et stockage du carbone de LaBarge, la plus grande installation de captage de carbone au monde. Nous nous engageons à faire avancer la transition énergétique et ce projet sera une référence dans la réduction des émissions de carbone.* »

Dan Ammann, Président d'ExxonMobil Low Carbon Solutions, a commenté : « *L'expansion de la capacité de capture et de stockage du carbone à LaBarge souligne l'engagement d'ExxonMobil à faire progresser les technologies à faibles émissions avec des projets dans le monde entier. Le captage et le stockage du carbone sont nécessaires pour aider à atteindre les objectifs « net-zéro » de la société et, avec les bonnes politiques en place, la technologie peut être largement déployée dans l'immédiat.* »

Dennis Chismar, Senior Vice President de Saulsbury Industries, a déclaré : « *Nous sommes ravis de collaborer avec Technip Energies et de soutenir ce projet passionnant avec ExxonMobil. Notre engagement à contribuer à la réduction des émissions de carbone et à être un contributeur clé au projet d'expansion de LaBarge marque un moment de fierté historique pour Saulsbury.* »

⁽¹⁾ Source: [ExxonMobil plans to increase carbon capture at LaBarge, Wyoming facility](#)



**TECHNIP
ENERGIES**

SAULSBURY

Communiqué de presse

Paris, le 12 mai 2022

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de

l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : <https://www.technipenergies.com>

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les



hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Investor Relations
Tel: +44 20 7585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication
Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey)

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux
Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne)

Savanah Cantleberry
Manager, Marketing & Communications
Tel: +1 (432) 366-3686
Email: [Savanah Cantleberry](mailto:Savanah.Cantleberry)

Kayley Howard
Manager, Community Relations
Tel: +1 (432) 366-3686
Email: [Kayley Howard](mailto:Kayley.Howard)